

5ème étape du VTT TOUR 2021

« La Roche Turpin »

Dimanche 23 mai 2021 à FONTENAY LES BRIIS (91)

Organisée par l'AS Courson-Monteloup, le VC Draveil et le VC Villejust
avec le concours du Collectif d'Organisation du VTT Tour

Dossards, Parking	Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet – 91640 Fontenay-les-Briis (un fléchage sera mis en place à partir du Carrefour de Bel Air à Fontenay-les-Briis)
Retrait des plaques	Ouverture des inscriptions/retrait des plaques à partir de 7h15. Clôture des inscriptions : 8h45
Départs	Route Forestière de Diane – Forêt de la Roche Turpin (à 1km du Parc de Soucy) Mise en grille : 9 heures. Départs décalés à partir de 9 h 15
Circuits	Circuit d'environ 8 km, Forêt Départementale de la Roche Turpin
Distances	4 tours (H. Espoirs, Séniors et Vétérans), 3 tours (Dames : Juniores, Séniors et Vétérans A ; Hommes : Juniors, Masters 1 et Masters 2 + Tandems) , 2 tours (Cadets G et F + Féminines Vétérans B) ou 1 tour (Minimes G et F) selon les âges
Observation	Pour plus de renseignements : ascm91.courson@gmail.com Ravitaillement à l'arrivée.
Récompenses	La Chapelle du Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet à Fontenay-les-Briis 15 catégories seront récompensées au terme de chacune des cinq étapes : gerbe et médaille aux premier(s) de chaque catégorie, médaille aux 2èmes et 3èmes de chaque catégorie Remise des maillots roses « Voussert » de leaders
Catégories	Le VTT TOUR 2021 sera disputé aux points sur sept étapes (dont une étape « Joker ») dans les catégories suivantes : Hommes : Minimes (2007-2008), Cadets (2005-2006), Juniors (2003-2004), Espoirs (1999-2002), Séniors (1982-1998), Vétérans (1972-1981), Masters 1 (1962-1971), Masters 2 (1961 et avant). Dames : Minimes, Cadettes, Juniores (id. que G.), Séniors (incluant les Espoirs : 1982-2002), Vétérans A (1972-81) et Vétérans B (1971 et avant). Tandems (mixtes ou non)
Engagements	auprès de Christian MELO – 48, rue Pierre Sémard – 91270 VIGNEUX-sur-SEINE Tel : 06.12.24.06.65 (avant 20h00) – mail : chmelo_91@hotmail.com Chèques à l'ordre de l'ASCM Engagements à l'avance : Pour la FSGT : 9 euros pour les Minimes et Cadets, 11 euros pour les Juniors et adultes, 22 euros pour les tandems; UFOLEP, FFC, FF Tri, FFCT : ajouter deux euros aux tarifs FSGT (4€ pour les tandems) Non Licenciés : ajouter 4 euros aux tarifs FSGT (8 € pour les tandems). Majoration de 2 euros pour les engagements sur place (4 € pour les tandems) Attention : plaques attribuées en fonction du classement général du VTT Tour, après la quatrième étape. Au-delà du jeudi 20 mai midi , cet avantage sera perdu. Appels en fonction des classements généraux scratch établis au terme de la troisième étape
Inscriptions	Préciser impérativement : Nom, Prénom, date de naissance, club, fédération